

Résumé d'évaluation

Programme Éducation de base Contrat de désendettement et de développement (C2D) au Cameroun

Pays : Cameroun

Secteur : Éducation de base

Évaluateur : C2G Conseil

Date de l'évaluation : juillet 2015

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CCM 1159-3017

Montant : subvention C2D de 40 M€ et 50 M€

Taux de décaissement : 100 %

Signature de la convention

de financement : juin 2007 pour la tranche 1 et février 2009 pour la tranche 2

Date d'achèvement : juillet 2014

Durée : 7 ans et 1 mois



Objectifs

Objectifs spécifiques

- **Contractualisation des instituteurs** : réduire les ratios élèves-maître et les disparités géographiques dans l'affectation des instituteurs.
- **Renforcement institutionnel** : améliorer la qualité des enseignements, renforcer les capacités de l'administration centrale, promouvoir la déconcentration du système à travers le renforcement des capacités d'organisation, de planification, de programmation, de gestion des ressources humaines, financières et de la carte scolaire.
- **Accès scolaire** : améliorer l'offre scolaire dans les régions de l'Adamaoua, du Nord, de l'Extrême-Nord, de l'Est et les villes de Yaoundé et Douala et leurs environs.
- **Appui à l'enseignement privé confessionnel** : soulager la situation des établissements privés confessionnels afin de faciliter, voire de permettre, la mise en place d'un nouveau régime contractuel avec l'État.

Contexte

En 2007, les autorités camerounaises et l'AFD ont initié le programme C2D-Éducation dans un contexte caractérisé par :

- un **bon taux d'accès à l'école** mais avec un **taux de redoublement élevé**,
- des **disparités importantes en termes de genre et selon les régions**,
- une **faible qualification** des enseignants,
- un **système de gestion défaillant**,
- et une contribution de l'État au financement du secteur relativement faible.

Intervenants et mode opératoire

L'utilisation des fonds C2D est régie par un dispositif institutionnel spécifique.

Une **cellule de suivi sectorielle C2D-Éducation** a été créée, placée sous l'autorité du Secrétaire général du Ministère de l'éducation de base (MINEDUB).

Réalisations attendues

- **Recrutement** de 37 200 instituteurs contractuels (instituteurs vacataires, maîtres de parents et nouveaux maîtres)
- **Rénovation** des programmes d'enseignement
- **Réalisation de différentes études** (formations initiale et continue, politique du livre, apprentissage des élèves)
- **Formation** des cadres centraux et déconcentrés

Appréciation de la performance

Pertinence

Le C2D-Éducation consacre 90,6 % de ses ressources à l'atteinte de l'enseignement primaire universel en 2015 qui constitue un des objectifs majeurs du document de stratégie pour la croissance et l'emploi et de la Stratégie sectorielle de l'éducation (SSE). Il s'inscrit bien dans la stratégie sous-sectorielle de l'éducation de base qui vise l'augmentation et l'amélioration de l'offre scolaire, surtout dans les zones défavorisées.

Par contre, la cohérence est moyenne avec le cadre d'intervention sectoriel Éducation de l'AFD (2013-2015) qui met l'accent sur la qualité et l'extension de l'enseignement de base au collège et la partie haute du système éducatif. Bien qu'on puisse regretter un manque de coordination avec le programme d'appui au secteur éducatif de la Banque mondiale (études et équipement informatique des délégations départementales), le C2D Éducation est en cohérence avec les projets des autres Partenaires techniques et financiers (PTF).

Efficacité

L'efficacité est très inégale selon les composantes. Si la contractualisation des instituteurs contractuels est effective et la contractualisation entre établissements privés et l'État en bonne voie, certains indicateurs importants du Document de la SSE (DSSE) n'ont pas été atteints tandis qu'un **retard très important pour les infrastructures** est constaté.

La finalité de la première composante (appui budgétaire qui contribue à compenser la masse salariale de l'État en complément du « fonds catalytique ») est atteinte. La composante « Appui au renforcement institutionnel du MINEDUB » a permis de nombreuses réalisations souvent restées sans suite. La composante « Amélioration de l'offre scolaire » a rencontré beaucoup de difficultés d'exécution. La composante « Appui à l'enseignement privé » a contribué à la survie de l'enseignement privé confessionnel.

Efficience

L'efficience est acceptable pour les variables qui sont mesurables. Il est prématuré d'avancer un chiffre quant aux coûts unitaires des investissements tant que la composante d'amélioration de l'offre scolaire n'est pas réalisée. Les délais de décaissement sont considérés comme satisfaisants. **Les ressources allouées aux différentes composantes ont toujours été disponibles**, à l'exception de la composante d'appui à la contractualisation des enseignants, qui s'assimile plus à une aide budgétaire.

Impact

L'impact sur la qualité est difficile à cerner du fait de **l'absence d'indicateurs quantitatifs adéquats et du recul suffisant** (la production de la qualité en éducation est un processus long). **L'impact de la contractualisation sur l'accès est avéré.** Les études ont contribué à instruire la formulation de la stratégie sectorielle élaborée en 2013.

Viabilité/durabilité

La durabilité pose question. Le DSSE évoque l'augmentation de la pression fiscale de 18 % en 2011 à 20 % d'ici 2021 ou 2022 et l'objectif de porter la part de l'éducation de 18 % en 2011 à 20 % en 2016. Si cet objectif est réalisé, l'évolution du budget serait favorable au développement du corps d'enseignants. Il est difficile d'affirmer que les capacités institutionnelles du MINEDUB ont été renforcées.

Valeur ajoutée/visibilité de l'appui AFD

Au niveau central (ministères, PTF) la visibilité du programme C2D Éducation est bonne et reconnue, ce qui n'est pas toujours le cas en s'éloignant de Yaoundé.

Conclusions et enseignements

Les consultants recommandent :

1. Une **coordination renforcée** entre PTF.
2. La **prise en compte des capacités d'exécution** dans les manuels de procédures.
3. De **faire connaître** les études. Il serait utile de considérer une approche participative et voire les études comme vecteur de *learning-by-doing* en impliquant des chercheurs.
4. Penser l'**adéquation entre le modèle institutionnel en vigueur et l'appui proposé**. Le soutien massif par les PTF semble s'être fait sans analyse critique des fonctions, des structures et du contexte institutionnels. Une analyse fonctionnelle de l'appareil du secteur pourrait être entreprise de manière participative.
5. Une **ligne budgétaire** pour la production de la statistique pour plus de fiabilité et de meilleurs délais.
6. Une étude sur la **meilleure approche pour fournir des salles de classe**.
7. Faire figurer des **indicateurs de résultats et de suivi** dans la documentation du projet.
8. Améliorer la **présentation des états de suivi administratif et financier du programme** en incluant le compte de gestion. Prévoir l'**ouverture d'un compte spécial destiné à recevoir les retenues de garantie** au niveau de la Caisse autonome d'amortissement (CAA).